

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-443/SG/CG approuvant la délibération n° 2-72 du Comité de gestion du Fonds d'aide et de prévoyance.

n° 72-443/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
22 mars 1972

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1972

Date du numéro
10 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 2/72 du Comité de gestion à Fonds d'aide et de prévoyance proposant l'affectation d'une somme maximale de 3.540.000 F.D. à l'achat de trois moto- pompes et 1.000 mètres de tuyau de refoulement destinés à la lutte Contre les inondations à Diibouti.